

CONGRÈS DES MAIRES COULAINES – 15 octobre 2016

FICHE RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE

Depuis 2014, une action de sensibilisation des mairies sur les questions de nationalité est organisée par les services de la préfecture et du tribunal. Cette action se prolonge par l'organisation d'actions de formation à la lutte contre la fraude documentaire, qui associe les personnels de mairies dotées de l'application passeports et les personnels de préfecture.

L'augmentation du nombre de fraudes à l'identité justifie une attention particulière à l'occasion du recueil des demandes de CNI/passeports.

La présentation des documents originaux (actes de naissance, justificatifs de domicile, pièces d'identité,) contribue à lutter contre la fraude documentaire.

En cas de doute, les mairies sont invitées à signaler le dossier sur la boîte mail suivante : cni-passeports@sarthe.pref.gouv.fr ou en annotant le dossier.

La préfecture continuera à développer des actions de formation en partenariat avec la cellule fraude documentaire de la gendarmerie.

La mise en place d'un Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT) - voir fiche dédiée PPNG - renforcera la lutte contre la fraude documentaire, en permettant notamment la détection automatique de certains justificatifs de domicile et actes de naissance falsifiés.